Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260224-2402202602-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
24 Février 2026

N°24.02.2026.02

OBJET :

Avis suite à enquête publique sur l'extension, l'exploitation et la renaturation après fin d'activité de la carrière du Hinguer de Cast

Date de convocation :
18 Février 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	9
Nombre de pouvoirs :	6

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, M PETIT Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, M AUBIN David, Mme HUGONNET Gwénaëlle.
Etaient absents excusés : Mme DAO Aurélie, M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
Mme DAO Aurélie donne pouvoir à M CAM LE NY Maël,
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M GUYADER Ronan,
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme MOLARET Solange
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M PERINAUD Jean-Claude

M ALLAIN Frédéric a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que par arrêté préfectoral du 25 novembre 2025 une enquête publique a été organisée pour une durée de 33 jours à savoir du lundi 12 janvier 2026 au vendredi 13 février 2026, relative à la demande d'autorisation environnementale pour la prolongation de l'autorisation d'exploiter et pour l'extension du périmètre d'exploitation d'une carrière de grès armoricains au lieu-dit Le Hinguer à Cast et Briec, portée par la société NEXSTONE.

Conformément aux dispositions de l'article R.181-38 du Code de l'environnement le conseil municipal est appelé à émettre son avis dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique, soit jusqu'au 28 Février 2026.

La société Carrières et matériaux du Grand Ouest, filiale du Groupe COLAS, exploite une carrière de grès armoricains sur les communes de Cast et Briec au lieu-dit Le Hinguer.

La demande est faite pour une durée de 29 ans et concerne :

- Le renouvellement du droit d'exploiter la carrière sur une surface de 53.4 ha sur les communes de Cast et Briec,
- L'extension du périmètre du site sur 13.1 ha afin d'augmenter la surface de stockage, d'intégrer le merlon paysager aménagé au Nord du site en 2019, d'intégrer l'ISDI, et d'aménager des bassins portant ainsi la superficie totale de la carrière du Hinguer à 66.6 ha,
- L'approfondissement des extractions à l'intérieur du site actuel sur 3 paliers supplémentaires de 15m, pour une cote minimale d'extraction de 35m NGF (au lieu de 80m NGF actuellement),

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260224-2402202602-DE

- L'augmentation des productions moyenne à 450 000 t/an (au l[illegible] à 500 000 t/an (contre 480 000 t/an actuellement),
- La poursuite de l'exploitation des installations du site dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral de 2005 modifié (installations de traitement des matériaux, station-service pour le remplissage en carburant des engins...) à l'exception de la centrale d'enrobage à froid qui a été démantelée fin 2020,
- L'accueil d'une installation mobile de concassage-criblage par campagnes pour la valorisation de 20 000 t/an de matériaux inertes.

3 Observations ont été inscrites sur le registre de l'enquête publique de la commune de CAST, et le conseil municipal de Cast a émis un avis favorable lors de sa séance du 11/02/2026. La commissaire enquêtrice en charge de l'enquête publique a fait savoir que l'avis est favorable en général de la part des riverains qui indiquent que la carrière fait partie de leur environnement.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission urbanisme, aménagement et travaux du 13 février 2026

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier et délibéré décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet.

Fait et délibéré le 24 Février 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)